

Tirage moitié-moitié

Jeux régionaux de la FADOQ Outaouais



Règles de participation et de fonctionnement du tirage moitié-moitié

Titulaire : FADOQ Outaouais

Numéro de licence : en attente de la RACJ

Objectif du tirage	Ce tirage vise à amasser des fonds afin de financer un maximum de dépenses des membres de la délégation FADOQ Outaouais dans le cadre de leur participation aux Jeux provinciaux, en septembre 2026.
Dates	La vente de billets débutera le 24 mars 2026 à 10 h et se terminera le 22 juin 2026 à 13 h.
Activités de tirage et de billets	Type de tirage : Moitié-moitié Nombre de billets mis en vente : indéterminé Prix de vente du billet : • 1 pour 5 \$ • 3 pour 10 \$ • 10 pour 20 \$ • 50 pour 50 \$ Toutes les ventes de billets sont finales. Aucun remboursement ne sera émis, peu importe la raison.
Comment se procurer des billets Modes de paiement	L'achat de billets est possible des deux manières suivantes : 1. Via la billetterie en ligne, sur la plateforme du fournisseur Rafflebox : • Carte de crédit seulement 2. En personne, aux bureaux de la FADOQ Outaouais : 811-D, boul. St-René Ouest, Gatineau, J8T 8M3 • Carte de crédit • Carte de débit • Argent comptant Les billets achetés seront reçus par courriel pour les achats en ligne et pour les achats de billets en personnes, ils seront imprimés et remis sur place.

Tirage moitié-moitié

Jeux régionaux de la FADOQ Outaouais



Critères de participation	La participation est réservée exclusivement aux personnes âgées de 18 ans et plus qui doivent être physiquement au Québec au moment de l'achat des billets. Sont exclus du présent tirage : les membres du conseil d'administration et l'ensemble des membres du personnel de la FADOQ Outaouais.
Sélection de la personne gagnante	Le billet gagnant sera tiré aléatoirement via la plateforme Rafflebox, devant témoins, le 22 juin 2026 à 13 h 05.
Prix	Une seule cagnotte sera gagnée et sa valeur en argent représente 50 % du montant amassé. Dans l'éventualité où le montant annoncé affiché et le montant total amassé ne sont pas identiques, ce dernier doit prévaloir.
Réclamation du prix	Le numéro du billet gagnant sera affiché sur la billetterie en ligne et ensuite, il sera publié dans l'Infolettre et sur la page Facebook de la FADOQ Outaouais. La personne gagnante accepte que son et prénom soient publiés. La personne gagnante sera contactée par la FADOQ Outaouais par téléphone ou courriel, selon les coordonnées transmises lors de l'achat de billet. La personne détenant le billet gagnant devra réclamer son prix au courant des 14 jours suivant le tirage de la manière suivante : • Elle devra se présenter aux bureaux de la FADOQ Outaouais avec sa preuve d'achat du billet (reçu par courriel pour les achats en ligne ou son billet imprimé acheté sur place). • Et présenter sa preuve d'identité avec photo démontrant qu'elle est la personne détentrice du ou billet gagnant. Si la valeur en argent du prix gagné n'est pas réclamée au-delà du délai de 14 jours, elle sera automatiquement reversée à la FADOQ Outaouais et les fonds serviront à bonifier le financement des dépenses des membres de la délégation FADOQ Outaouais dans le cadre de leur participation aux Jeux provinciaux, en septembre 2026.